

**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 août 2017**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la  
municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 7 août 2017,  
à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault, Danièle Hénault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Michèle Lacroix, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et permis, Geneviève Paradis, responsable des loisirs et Olivier Michaud, contremaître des travaux publics.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
  - Correction à la résolution no 2017-07-228
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
- G) Varia
  - Délégation de sorties
  - Prêt d'un espace de rangement – ALW
  - Colloque de zone - ADMQ
  - Festival Country
  - Demande de financement de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec
  - Plainte – accès à la marina
  - Souper bénéfique Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable
  - Souper bénéfique Association de protection du lac à la Truite d'Irlande
  - Tournoi de golf – Sûreté du Québec
  - Demande d'autorisation de passage de composantes d'éoliennes
  - Opérateurs de porte automatique – Caisse Desjardins
- H) Rapport de voirie
- I) 2<sup>e</sup> période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

**2017-08-239 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-240 Intersion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-241 Adoption du procès-verbal de correction**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de correction dressé par la secrétaire-trésorière relatif à la résolution numéro 2017-07-228, soit au dernier paragraphe,

on doit lire 654\$ au lieu de 564\$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-242 Adoption du procès-verbal**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 avec la correction apportée à la résolution numéro 2017-07-228. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

**2017-08-243 Rapport des loisirs**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport des loisirs de juillet 2017 tel que présenté par Geneviève Paradis, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-244 Rapport des loisirs (formation)**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'autoriser Geneviève Paradis, responsable des loisirs à s'inscrire à la formation « Responsabilité des propriétaires gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs qui aura lieu le 19 octobre 2017 à Victoriaville au coût de 100 \$ (taxes en sus) et d'accepter les frais inhérents avec preuves et selon les tarifs établis pour 2017 par la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-245 Rapport d'environnement**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Roger East et résolu d'accepter le rapport d'environnement de juillet 2017 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-246 Prévisions de sorties**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
R.Vigneault	CSA	Thetford Mines	2017-08-14
R Croteau	CSA	Thetford Mines	2017-08-14

**2017-08-247 Prêt d'un espace de rangement**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu que le conseil municipal accepte de prêter gratuitement à l'Association du Lac William un espace de rangement situé au 821 rue Principale pour un an. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-248 Colloque de zone ADMQ**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser les directrices Michèle Lacroix et Sylvie Tardif à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 14 septembre 2017 à

Saint-Apollinaire et de défrayer les frais d'inscription de 100 \$ par personne et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-249 Festival country**

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de louer le centre des loisirs Gaston Roy à M. Daniel Massé les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2017 pour la tenue d'un Festival country au coût de 500 \$ pour les 3 jours pour l'édition 2017 aux conditions suivantes :

- M. Daniel Massé doit fournir à la municipalité une assurance responsabilité de 3 000 000 \$ pour tous les sites utilisés;

- M. Daniel Massé doit fournir à la municipalité un dépôt de garantie de 2 000 \$ sous forme d'un chèque visé.

Il est de plus résolu d'autoriser la fermeture à la circulation de la rue Notre-Dame située entre la Côte de l'Église et l'entrée du centre des loisirs à compter de 19 heures le vendredi soir seulement.

Il est également résolu d'autoriser M. Daniel Massé à installer lui-même une affiche publicitaire annonçant le Festival country 2017 sur les poteaux municipaux à l'entrée de la municipalité après l'activité « La Tournée des couleurs » et à enlever l'affiche aussitôt le festival terminé.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-250 Demande de financement de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Roger East et résolu d'apporter un soutien financier au montant de 134.40 \$ à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec qui soutient les organismes qui offrent des services d'aide alimentaire. Ce soutien financier permettra de poursuivre la récupération des denrées chez les fournisseurs et de continuer à distribuer de la nourriture à ORAPÉ. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**Plainte - accès à la marina**

L'accès à la marina n'était pas disponible, lors des Fêtes du lac William. Un remboursement de 100 \$ est demandé pour le désagrément, le trouble et qu'aucun avertissement n'avait été fait de la part de la municipalité.

Le conseil refuse le remboursement et une lettre sera envoyée à cet effet.

**2017-08-251 Souper bénéfique Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'acheter 4 billets au coût de 100 \$ chacun pour le souper bénéfique de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable qui aura lieu le 6 septembre 2017 à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-08-252 Rapport de voirie**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport de voirie de juillet 2017 tel que présenté par Olivier Michaud, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

2017-08-253

**Présentation des comptes**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu de payer les comptes du mois de juillet 2017 tels que présentés pour un montant de 458 152.69 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-08-254

**Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 25. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Je, Rosaire Croteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.